

Réf: Dossier N° 046657

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE D'AUTOMATISME ET D'ELECTRICITE » en abrégé « S.I.A.E »

Siège social Abidjan, Abobo, ABOBO BAOULE, Lot 3552, Ilot 312

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/10/2021 , et enregistrés au CEPICI le 12/10/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE

D'AUTOMATISME ET D'ELECTRICITE » en abrégé « S.I.A.E »

Objet : Électricité –HTA-BT-EP, Bâtiment et travaux publics, Informatique réseau Télécom, Prestation de services, Fournitures de matériels divers. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Abobo, ABOBO BAOULE, Lot 3552, Ilot 312

Dirigeant(s) : M ESSAN KASSI ANGENORE DIMITRI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-04692 du 25/10/2021 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°30752/GTCA/RC/2021 du 25/10/2021

